

Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles.

Un communiqué de presse du [groupe des élu.e.s communistes de Brest](#)



Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles !

Le Gouvernement a décidé de tailler dans les contrats aidés. C'est inadmissible ! Cette mesure brutale est un coup de massue qu'Emmanuel Macron, le PDG de la République, assène aux collectivités, aux associations et aux personnes les plus vulnérables. À terme, près de 300 000 personnes risquent de se retrouver au chômage.



Sur Brest, la suppression des contrats aidés aura de violentes répercussions. Le secteur associatif qui remplit des missions d'utilité publique a recours aux contrats aidés. Comment pourra-t-il mener ses actions au mieux s'il doit se priver d'une partie de ses salariés ? Il ne le pourra pas, bien évidemment.

D'autre part, au sein de notre collectivité, 70 agents sous

contrat aidés contribuent au service public rendu aux habitants. En direction notamment des publics les plus fragiles, c'est à dire les enfants et les personnes âgées. Ces postes répondent à des besoins concrets et quotidiens des Brestois. Supprimer les postes ne supprimera pas les besoins !

La suppression des contrats aidés par Emmanuel Macron entraînerait une double peine pour les personnes les plus fragilisées. D'un côté, les services dont elles et leur famille bénéficient se verront amputer faute de moyens. D'autre part, ces personnes se retrouveront à la case chômage.

C'est en réalité un vaste plan social que nous dénonçons.

Nous, élu-e-s communistes, demandons à ce que l'État accompagne les associations pour transformer les contrats aidés en emplois sécurisés et qualifiés. Nous exhortons également le Gouvernement à doter les services publics et les collectivités locales de financements dignes de ce nom. Cela permettrait le recrutement de personnels sur des emplois durables, nécessaires à la satisfaction des besoins des populations.

Groupe des élu-e-s communistes de la Ville de Brest, le 31 août 2017.

Jacqueline Héré, Eric Guellec, Claude Bellec, Jean-Michel Le Lorc'h, Gaëlle Abily

paroles communistes #7 -

section de Brest

Dans le dernier *Paroles communistes* publié par la section de Brest on trouve, outre le rappel de l'[AG des communistes finistériens le 8 juillet de 10 à 13h à Rosporden](#) :

- un vote des élu.e.s communistes brestoises pour défendre les moyens pour les écoles publiques (ci dessous en intégralité)
- une affiche de campagne du PCF pour réclamer justice pour les victimes de l'amiante
- la mobilisation pour la Fête de l'Huma les 15 16 et 17 septembre (25€ le prix en vente militante)
- un rappel de la résolution du CN du 24 juin
- le rappel de la campagne d'été *L'été ce n'est pas fait pour casser le code du travail !*

Lors du Conseil municipal du 29 juin 2017, la délibération 25 portait sur les projets de conventionnement entre la Ville et les écoles privées brestoises. En désaccord sur l'accompagnement financier facultatif de la Ville aux écoles privées maternelles, le Groupe des élu-e-s communistes, par la voix d'Éric Guellec, s'est prononcé contre.



« Il nous est aujourd'hui proposé d'approuver les projets de convention concernant la mise en œuvre de la prise en charge par la Ville des dépenses des écoles privées pour les 4 prochaines années.

Cela dans un contexte budgétaire contraint, il n'est pas inutile de le rappeler, une fois de plus.

Vous le savez tous, la loi prévoit la prise en charge obligatoire par les communes des dépenses de fonctionnement des classes des écoles élémentaires, qu'elles dépendent de l'enseignement public ou de l'enseignement privé sous contrat.

Cette loi ne satisfait pas le Parti Communiste Français qui souhaite que les fonds publics financent uniquement l'Éducation Nationale. Afin de toujours améliorer la qualité du service public qu'elle doit rendre à tous les enfants.

Mais ce combat politique dépasse bien évidemment le cadre de notre Conseil Municipal.

A la lecture de cette délibération, nous notons certes que la Ville concentrera désormais son accompagnement de la scolarisation dans le privé sur les élèves dont les parents habitent à Brest.

Cependant un point nous pose réellement question : celui de l'accompagnement financier par notre Ville de la scolarisation dans les écoles maternelles privées.

Rappelons que ce financement, aux yeux de la loi, n'a aucun caractère d'obligation. Il est purement facultatif.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, soit baissé de façon significative l'accompagnement financier de la Ville de Brest à la scolarisation dans les écoles maternelles privées sous contrat.

Nous voterons contre cette délibération. »

Élu.e.s communistes de Brest le jeudi 29 juin 2017.

SILENCE, ON CRÈVE

Le parquet demande un non lieu sur l'amiante

Nous demandons justice pour les victimes et leurs familles !
#JusticeDeClasse

Partagez

PCF FRONT DE GAUCHE

L'ÉTÉ

ÇA N'EST PAS FAIT POUR **CASSER** LE **CODE DU TRAVAIL !**

NON AUX ORDONNANCES MACRON

2017, l'humain d'abord ! PCF FRONT DE GAUCHE

LIBERTÉ JUSTICE PAIX!

La Fête de l'Humanité
15-16-17 SEPTEMBRE 2017
PARC DÉPARTEMENTAL G. AUBRON - LA COURNEUVE

LGV et TER : mêmes services et besoins publics

L'élu communiste de Quimper, Piero Rainero a fait voter au Conseil Municipal de la ville un vœu pour défendre et développer le service public ferroviaire. La mise en place de la LGV ne doit pas empêcher le renforcement des TER, trains d'équilibre du territoire, singulièrement la liaison Landerneau-Quimper.

Il a été adopté par 39 voix et 10 abstentions.

Ce vœu est adressé particulièrement au président de la Région Bretagne et à la ministre des Transports.



Proposition de vœu à porter à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal conformément à l'article 2.2.7 du règlement intérieur.

À l'intention de Madame Elisabeth Borne Ministre de la transition écologique chargée des transports et de Monsieur Loïc Chesnais-Girard Président du Conseil Régional de Bretagne.

La mise en service le 2 juillet prochain de la LGV en Bretagne s'accompagne de modifications de la desserte par les TER qui affectent les déplacements des usagers du quotidien : personnes se rendant à leur travail, scolaires et étudiants.

Les habitants de notre ville et de toute la Cornouaille sont directement concernés.

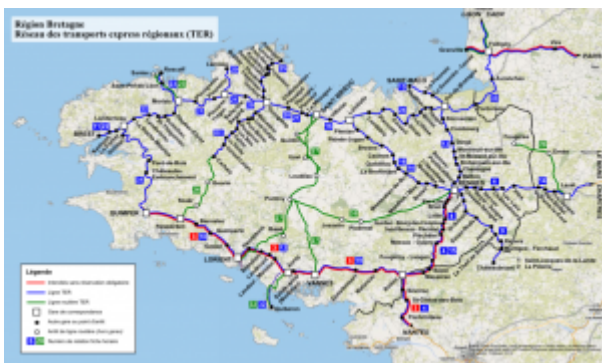
Par exemple s'agissant de la gare de Quimper :

Pour la destination de Rennes le dernier TER direct du matin partira à 6H38, et en fin de journée, de Rennes vers Quimper, il n'y aura que 2 TER directs après 16H, le dernier étant à 17H35.

Pour la destination d'Auray il ne restera que 3 TER directs avant 10H au départ de Quimper contre 6 actuellement, et pour Lorient il n'en restera plus que 3 avant 8h contre 6 auparavant.

Quant à se reporter sur les TGV, les tarifs sont plus élevés et les places ne sont pas réservées pour les titulaires de la carte Korrigo.

De plus il importe de mieux coordonner aux nouveaux horaires des TGV ceux des lignes de cars du conseil départemental desservant les gares de Quimper et de Brest.



L'arrivée à Quimper de la grande vitesse ne doit pas conduire à une baisse de la qualité de la desserte ferroviaire régionale qui se traduirait par le report sur la route d'une partie du trafic voyageurs au bénéfice des sociétés privées de transport.

Le transport ferroviaire répond à une nécessité de service public pour les usagers, qui n'ont souvent pas d'autre choix,

et pour le développement harmonieux des territoires qu'il dessert. Il répond aussi à des exigences de sécurité et à des impératifs écologiques incontournables.

Le conseil municipal de Quimper demande par conséquent à Madame la Ministre de la transition écologique chargée des transports et à Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne de rechercher avec la SNCF, en lien avec les élus concernés, les syndicats de personnels, les représentants des différents collectifs de défense des usagers, les solutions les plus adaptées aux problèmes qui restent posés : horaires, cadencement des TER et tarifications.

Quimper le 23 juin 2017.

Piero Rainero, conseiller municipal communiste de Quimper.